

# LES HONORAIRES DE TRANSACTION

AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020

PRIX DE VENTE

HONORAIRES TTC \* \*

Jusqu'à 25 000 €	3 000 €
25 001 – 50 000 €	5 000 €
50 001 € - 70 000 €	10 %
70 001 € - 100 000 €	9 %
100 001 € - 180 000 €	8 %
180 001 € - 250 000 €	7 %
Au-delà de 250 001 €	6 %

Montants TTC (TVA à 20%), calculés sur le montant de la transaction réalisée  
Ces honoraires comprennent l'estimation, la commercialisation du bien, l'accompagnement concernant la vente jusqu'à la signature de l'acte définitif.

\*\*Honoraires calculés sur le prix de vente

**Aucun honoraire n'est dû avant la conclusion d'un contrat.**

La délivrance d'une note est obligatoire.  
Les honoraires de l'agence immobilière ORPI sont à la charge du vendeur.

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**Orpi VERDUN – SARL GESIM TRANSAC –  
3 Avenue Colonel Driant 55100**

Société indépendante au capital social de 10125€  
RCS Nancy 451 356 687 Carte professionnelle T n°606  
délivrée par Préfecture 54  
Garantie : GALIAN 120000€

